



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 8 décembre 2021 à 9 h 30 à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, présidente du comité exécutif, messieurs et mesdames les conseillers-ères Gilles Chagnon, Louise Boudrias, Olive Kamanyana et Mario Aubé formant quorum du comité.

Monsieur Daniel Champagne anime la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Luc Bard, directeur général par intérim, André Turgeon, directeur général adjoint, Yess Gacem, directeur général adjoint, Martin Dalpé, directeur de cabinet, Martin Bisson, attaché politique, Daniel Feeny, attaché politique, et M<sup>e</sup> Geneviève Leduc, greffière, ainsi que Jean Boileau, Catherine Bourgeois-Garault, Mike Duggan et Paméla Touchette-Giroux.

CE-2021-1028

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 24 NOVEMBRE 2021 AINSI QUE DES SÉANCES SPÉCIALES TENUES LES 19, 23 ET 30 NOVEMBRE 2021**

**CONSIDÉRANT QU'**une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 24 novembre 2021 ainsi que des séances spéciales tenues les 19, 23 et 30 novembre 2021 a été remise aux membres du comité exécutif :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adopte les procès-verbaux, comme soumis.

Adoptée

CE-2021-1029

**DÉNOMINATION TOPONYMIQUE - PROJET FERME FERRIS - DISTRICT ÉLECTORAL DE LUCERNE - GILLES CHAGNON**

**CONSIDÉRANT QU'**une nouvelle phase (7J) sera présentée au conseil municipal pour approbation très bientôt dans le projet résidentiel Ferme Ferris. Par conséquent, la dénomination toponymique d'une rue doit être modifiée. Le comité exécutif doit donc procéder à la désignation du nom de remplacement pour le lot ayant un caractère de rue et doit adopter une résolution à cet effet;

**CONSIDÉRANT QUE** le prolongement de la rue « de l'Auberge » adopté lors de la séance du 22 novembre 2017 par la résolution numéro CE-2017-1003 doit être remplacé pour un nouveau nom en raison de la modification des rues projetées d'un futur projet résidentiel limitrophe situé à l'ouest du projet Ferme Ferris;

**CONSIDÉRANT QUE** les lots 4 356 859 et 4 045 061 conservent le toponyme « rue de l'Auberge », seulement la portion au nord connue sous le lot 6 052 492 est modifiée pour le toponyme « rue de la Buse »;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet implique l'ouverture d'une nouvelle rue et qu'elle doit être officiellement désignée;

**CONSIDÉRANT QUE** le nom « de la Buse » est conforme aux critères de la Commission de toponymie du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service de l'urbanisme et du développement durable et le Comité de toponymie ont analysé les noms suggérés et en recommandent l'approbation :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve la désignation du nom de rue proposée « de la Buse » afin de remplacer le toponyme attribué au lot 6 052 492 dans le projet résidentiel Ferme Ferris :

**Modification d'un nom de rue :**

<b><u>Numéro de lot</u></b>	<b><u>Nom de rue</u></b>
6 052 492	Québec rue de l'Auberge (ancien)
6 052 492	Québec rue de la Buse (nouveau)

Adoptée

CE-2021-1030

**MODIFICATION À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUE EASTERN - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - CAROLINE MURRAY****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité décrète une modification à la signalisation de stationnement sur la rue Eastern, dossier RS-21-356, comme illustré au plan numéro CRO-21-606 du 10 novembre 2021, le tout afin de :

**Retirer une zone de stationnement interdit :**

<b><u>Rue</u></b>	<b><u>Côté</u></b>	<b><u>Endroit</u></b>	<b><u>En vigueur</u></b>
Eastern	Ouest	À partir de la rue Cavanagh, sur une distance de 31 m vers le sud	En tout temps

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans la zone de stationnement mentionnée aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures

Adoptée

CE-2021-1031

**MODIFICATION À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUE DE FRANCFORT - DISTRICT ÉLECTORAL DE MITIGOMIJOKAN - ANIK DES MARAIS****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité décrète une modification à la signalisation de stationnement sur la rue de Francfort, dossier RS-21-383, comme illustré au plan numéro CRO-21-637 du 8 novembre 2021, le tout afin de :

**Implanter une zone de stationnement interdit :**

<b><u>Rue</u></b>	<b><u>Côté</u></b>	<b><u>Endroit</u></b>	<b><u>En vigueur</u></b>
De Francfort	Est/Sud	À partir d'un point situé à 57 m au sud de la rue de Dublin (intersection est avec la rue de Francfort), sur une distance de 34 m vers le sud-ouest	En tout temps

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans la zone de stationnement mentionnée aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-21-637 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

**CE-2021-1032**     **MODIFICATION À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUE D'ARIZONA - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - MARIO AUBÉ**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité décrète une modification à la signalisation de stationnement sur la rue d'Arizona, dossier RS-21-388, comme illustré au plan numéro CRO-21-642 du 8 novembre 2021, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

<b><u>Rue</u></b>	<b><u>Côté</u></b>	<b><u>Endroit</u></b>	<b><u>En vigueur</u></b>
D'Arizona	Nord	D'un point situé à 48 m à l'ouest de la rue du Caire, sur une distance de 15 m vers l'ouest	En tout temps

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans la zone de stationnement mentionnée aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-21-642 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

**CE-2021-1033**     **SOUMISSION 2021 SP 298 - CASERNE 2 CALIXTE-ROULEAU - RÉFECTION DE LA TOITURE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU - BETTYNA BÉLIZAIRE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Toiture Cossette (9086994 Canada inc.), 40, rue Adrien-Robert, unité 10, Gatineau, Québec, J8Y 3S2, pour la réfection de la toiture à la caserne 2 Calixte-Rouleau, pour un montant total de 191 421,88 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 15 octobre 2021, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
18-18003-011-88402	174 793,69 \$	Enveloppe annuelle - Travaux de remplacement de toiture - 20-2081 - Caserne 2
04-13493	8 324,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	8 303,69 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 décembre 2021.

Adoptée

CE-2021-1034

**SOUSSION 2021 SP 350 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-  
CONSEILS - RÉTABLISSEMENT D'UN BOUCLAGE D'AQUEDUC - SERVICE DES  
INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT -  
STEVE MORAN**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- adjuge le contrat à la firme QDI, 635, boulevard de la Gappe, Gatineau, Québec, J8T 8G1, pour les services d'ingénieurs-conseils spécialisés en génie civil pour les services consultatifs, l'élaboration de concepts, les services de coordination, les études préparatoires, la préparation de plans, devis et documents d'appel d'offres ainsi que les services durant la construction pour le projet de « Rétablissement d'un bouclage d'aqueduc » près du Casino du Lac-Leamy, entre le boulevard de la Carrière et l'autoroute 5 Nord, basés sur les prix forfaitaires et unitaires inscrits à l'offre de prix, pour un montant approximatif de 143 557,68 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission du 28 octobre 2021, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée;
- autorise la firme QDI à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et à présenter, tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour le projet de « Rétablissement d'un bouclage d'aqueduc » près du Casino du Lac-Leamy, entre le boulevard de la Carrière et l'autoroute 5 Nord;
- autorise la firme QDI à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux aux autorités compétentes en la matière, si la situation est rendue nécessaire, et à présenter tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour le projet « Rétablissement d'un bouclage d'aqueduc » près du Casino du Lac-Leamy, entre le boulevard de la Carrière et l'autoroute 5 Nord;
- confirme l'engagement de la Ville à soumettre au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et aux autorités concernées, au plus tard 60 jours après la fin des travaux ou selon les délais prescrits, une attestation signée par un ingénieur ou un professionnel autorisé, selon le cas, quant à la conformité des travaux avec les autorisations accordées.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
18-17003-107-88403	131 087,29 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers, d'aqueduc et d'égouts - 21-3030 - Casino aqueduc 7
04-13493	6 243,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	6 227,39 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 décembre 2021.

Adoptée

CE-2021-1035

**AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DE SOUMISSION - SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - CONSTRUCTION J. RAYMOND INC. - CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DU PLATEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU - BETTYNA BÉLIZAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2018-705 du 19 septembre 2018, adjugeait un contrat à la firme Construction J. Raymond inc. pour la réalisation du projet de construction de la nouvelle bibliothèque du Plateau, pour un montant total de 8 627 147,14 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2020-264 du 6 mai 2020, a approuvé le montant net supplémentaire de 220 217,71 \$ incluant les taxes, au contrat de Construction J. Raymond inc., portant ainsi l'ajustement de coût de soumission au montant de 8 847 364,85 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2020-757 du 25 novembre 2020, a approuvé le montant net supplémentaire de 208 639,51 \$ incluant les taxes, au contrat de Construction J. Raymond inc., portant ainsi l'ajustement de coût de soumission au montant de 9 056 004,36 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** des coûts supplémentaires couverts par des ordres de changements pour un montant de 149 493,64 \$ incluant les taxes, ont été autorisés en vertu des délégations de pouvoir numéros 173816, 174561, 175123, 176220, 177600 et 180822;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entrepreneur a déposé une nouvelle demande au montant net de 116 723,63 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** les firmes Atelier Tag-Neuf architectes mandatées par la Ville de Gatineau pour la réalisation des plans et devis et pour la surveillance des travaux, ont analysé les demandes de coûts supplémentaires déposées par Construction J. Raymond inc. et en recommandent le paiement;

**CONSIDÉRANT QUE** la somme des avenants dépasse la limite autorisée par le Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QU'**après analyse, le Service des infrastructures recommande l'approbation de ces coûts supplémentaires :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- entérine les délégations de pouvoir numéros 173816, 174561, 175123, 176220, 177600 et 180822 au montant total de 149 493,64 \$ incluant les taxes;
- approuve le montant de 116 723,63 \$ incluant les taxes, sans impact budgétaire, au contrat de Construction J. Raymond inc., portant ainsi l'ajustement de coût de soumission au montant de 266 217,27 \$ incluant les taxes, et ce, sans impact budgétaire.

Le coût total de ce contrat représente un montant de 9 322 221,63 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
18-16023-005-88404	106 584,23 \$	PDI - Déploiement des bibliothèques – Plateau - 16-2007 - Contingences – Bibliothèque du Plateau
04-13493	5 076,04 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	5 063,36 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 décembre 2021.

Adopté

**CE-2021-1036** **MODIFICATION À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUE PARIS - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité décrète une modification à la signalisation de stationnement sur la rue Paris, dossier RS-21-389, comme illustré au plan numéro CRO-21-646 du 23 novembre 2021.

Implanter une zone de stationnement interdit :

<u><b>Rue</b></u>	<u><b>Côté</b></u>	<u><b>Endroit</b></u>	<u><b>En vigueur</b></u>
Paris	Sud	Sur toute sa longueur	En tout temps

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans la zone de stationnement mentionnée aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-21-646 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

**CE-2021-1037** **MODIFICATION À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUE FRONTENAC - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - STEVE MORAN**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité décrète une modification à la signalisation de stationnement sur la rue Frontenac, dossier RS-21-307, comme illustré au plan numéro CRO-21-574 du 10 novembre 2021, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

<u><b>Rue</b></u>	<u><b>Côté</b></u>	<u><b>Endroit</b></u>	<u><b>En vigueur</b></u>
Frontenac	Sud	À partir de la rue Laval, sur une distance de 30 m vers l'ouest	De décembre à mars

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-21-574 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

**CE-2021-1038** **RATIFICATION DES LISTES DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉROS B-08 - 639 109,07 \$ - PÉRIODE DU 7 AU 13 MARS 2021, B-09 - 500 023,53 \$ - PÉRIODE DU 14 AU 20 MARS 2021, B-10 - 486 312,00 \$ - PÉRIODE DU 21 AU 27 MARS 2021, B-11 - 64 829,47 \$ - PÉRIODE DU 28 MARS AU 3 AVRIL 2021**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité ratifie les listes des locations et des achats de biens non durables numéros B-08 au montant de 639 109,07 \$ pour la période du 7 au 13 mars 2021, B-09 au montant de 500 023,53 \$ pour la période du 14 au 20 mars 2021, B-10 au montant de 486 312,00 \$ pour la période du 21 au 27 mars 2021 et B-11 au montant de 64 829,47 \$ pour la période du 28 mars au 3 avril 2021.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 décembre 2021.

Adoptée

**CE-2021-1039** **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-35 POUR UN MONTANT TOTAL DE 517 790,99 \$ POUR LA PÉRIODE DU 26 AOÛT AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2021**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-35 d'un montant de 517 790,99 \$ pour la période du 26 août au 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 décembre 2021.

Adoptée

**CE-2021-1040** **APPROBATION DES LISTES DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉROS 36, 37, 38, 39, 40, 41 ET 42 - ACCEPTATION DES LISTES DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉROS 38, 39, 40, 41, 42, 43 ET 44 - LES LISTES DES RÉQUISITIONS NUMÉROS 37, 38, 39, 40, 41, 42 ET 43 AINSI QUE LES LISTES DES EMBAUCHES NUMÉROS 38, 39, 40, 41, 42, 43 ET 44**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve les listes des pièces de comptes à payer PA numéros 36, 37, 38, 39, 40, 41 et 42, accepte le dépôt des listes des pièces de comptes à payer PD numéros 38, 39, 40, 41, 42, 43 et 44, les listes des réquisitions numéros 37, 38, 39, 40, 41, 42 et 43 ainsi que les listes des embauches numéros 38, 39, 40, 41, 42, 43 et 44 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 36	Pièces de comptes à payer	69 027,85 \$	27 septembre au 1 <sup>er</sup> octobre 2021
Liste PD numéro 38	Pièces de comptes à payer	578 864,15 \$	27 septembre au 1 <sup>er</sup> octobre 2021
Liste des réquisitions numéro 37	Pièces de comptes à payer	2 456,11 \$	27 septembre au 1 <sup>er</sup> octobre 2021
Liste des embauches numéro 38	Embauche du personnel temporaire	497 320,26 \$	19 au 25 septembre 2021

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 37	Pièces de comptes à payer	28 989,04 \$	4 au 8 octobre 2021
Liste PD numéro 39	Pièces de comptes à payer	628 296,66 \$	4 au 8 octobre 2021
Liste des réquisitions numéro 38	Pièces de comptes à payer	4 073,85 \$	4 au 8 octobre 2021
Liste des embauches numéro 39	Embauche du personnel temporaire	442 164,47 \$	26 septembre au 2 octobre 2021

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 38	Pièces de comptes à payer	45 392,15 \$	11 au 15 octobre 2021
Liste PD numéro 40	Pièces de comptes à payer	398 062,55 \$	11 au 15 octobre 2021
Liste des réquisitions numéro 39	Pièces de comptes à payer	2 947,99 \$	11 au 15 octobre 2021
Liste des embauches numéro 40	Embauche du personnel temporaire	251 098,60 \$	3 au 9 octobre 2021

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 39	Pièces de comptes à payer	24 404,42 \$	18 au 22 octobre 2021
Liste PD numéro 41	Pièces de comptes à payer	672 656,54 \$	18 au 22 octobre 2021
Liste des réquisitions numéro 40	Pièces de comptes à payer	10 675,36 \$	18 au 22 octobre 2021
Liste des embauches numéro 41	Embauche du personnel temporaire	126 179,89 \$	10 au 16 octobre 2021

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 40	Pièces de comptes à payer	85 587,01 \$	25 au 29 octobre 2021
Liste PD numéro 42	Pièces de comptes à payer	756 051,33 \$	25 au 29 octobre 2021
Liste des réquisitions numéro 41	Pièces de comptes à payer	8 799,32 \$	25 au 29 octobre 2021
Liste des embauches numéro 42	Embauche du personnel temporaire	464 535,20 \$	17 au 23 octobre 2021

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 41	Pièces de comptes à payer	50 288,82 \$	1 <sup>er</sup> au 5 novembre 2021
Liste PD numéro 43	Pièces de comptes à payer	427 847,17 \$	1 <sup>er</sup> au 5 novembre 2021
Liste des réquisitions numéro 42	Pièces de comptes à payer	3 352,60 \$	1 <sup>er</sup> au 5 novembre 2021
Liste des embauches numéro 43	Embauche du personnel temporaire	324 971,34 \$	24 au 30 octobre 2021

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 42	Pièces de comptes à payer	35 480,24 \$	8 au 12 novembre 2021
Liste PD numéro 44	Pièces de comptes à payer	607 851,14 \$	8 au 12 novembre 2021
Liste des réquisitions numéro 43	Pièces de comptes à payer	4 716,47 \$	8 au 12 novembre 2021
Liste des embauches numéro 44	Embauche du personnel temporaire	216 583,29 \$	31 octobre au 6 novembre 2021

Un certificat du trésorier a été émis le 3 décembre 2021.

Adoptée

CE-2021-1041

**PÉRIODE OPTIONNELLE - SOUMISSION 2019 SP 334 - FOURNITURE DE PIÈCES POUR BALAIS - SERVICE DES FINANCES**

**CONSIDÉRANT QUE** la firme suivante s'est vu adjuger un contrat :

Numéro de CE lors de l'adjudication	Numéro de CE lors de l'exercice d'année optionnelle	Fournisseurs	Description	Montant année optionnelle taxes incluses et sujet à l'indexation	Période visée	Autre option de renouvellement
CE-2020-51	---	Section 2 : Ventes de pièces de balais SPS	Fourniture de pièces pour balais – 2019 SP 334	118 820,20 \$	2022-01-29 au 2023-01-28	<input checked="" type="checkbox"/> Non

**CONSIDÉRANT QUE** les prix soumis par la firme précitée sont valides et qu'une année optionnelle est prévue aux contrats;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des finances désire se prévaloir de la première et seule période optionnelle prévue au contrat :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise la direction du Service des finances à se prévaloir de la première et seule période optionnelle prévue au contrat, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et la soumission déposée le 2 décembre 2019.

Les prix unitaires seront révisés, le tout basé sur l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget des années 2022 à 2023, les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire concerné, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 décembre 2021 conditionnellement à l'adoption du budget 2022.

Adoptée

**CE-2021-1042**     **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-46 POUR UN MONTANT TOTAL DE 76 473,27 \$ POUR LA PÉRIODE DU 11 AU 17 NOVEMBRE 2021**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-46 d'un montant de 76 743,27 \$ pour la période du 11 au 17 novembre 2021.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 décembre 2021.

Adoptée

**CE-2021-1043**     **APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 43 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 45 - LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 44 AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 45**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 43, accepte le dépôt des listes des pièces de comptes à payer PD numéro 45, la liste des réquisitions numéro 44 ainsi que la liste des embauches numéro 45 :

<b>Numéros des listes</b>	<b>Descriptions</b>	<b>Montants \$</b>	<b>Périodes</b>
Liste PA numéro 43	Pièces de comptes à payer	9 024,71 \$	15 au 19 novembre 2021
Liste PD numéro 45	Pièces de comptes à payer	778 693,09 \$	15 au 19 novembre 2021
Liste des réquisitions numéro 44	Pièces de comptes à payer	5 238,49 \$	15 au 19 novembre 2021
Liste des embauches numéro 45	Embauche du personnel temporaire	276 511,08 \$	7 au 13 novembre 2021

Un certificat du trésorier a été émis le 3 décembre 2021.

Adoptée

**CE-2021-1044**     **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-47 POUR UN MONTANT TOTAL DE 492 103,79 \$ POUR LA PÉRIODE DU 18 AU 24 NOVEMBRE 2021**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-47 d'un montant de 492 103,79 \$ pour la période du 18 au 24 novembre 2021.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 décembre 2021.

Adoptée

---

**FRANCE BÉLISLE**  
Mairesse et présidente  
Comité exécutif

---

**M<sup>c</sup> GENEVIÈVE LEDUC**  
Greffière  
Comité exécutif